

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLAN D'ORGON
SEANCE DU 28 AVRIL 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice :	20
Présents :	15
Représentés	5
Votants :	20

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEPIAN Jean-Louis, COUDERC VALLET Jocelyne, PAULEAU Serge, MOULIN René, BABEL Virginie, BOUNOIR Claudine, FEUILLET Solange, GUICHARD Jérôme, INNOCENTI Dominique, LATY AUBERT Mireille, PEIRONE Laurent, PHILIPPE Marie-José, ROUBAUD Sophie, TARDIEU Marc, TURLUR-MESTRE Magali.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Monsieur CURNIER Serge a donné pouvoir à Monsieur INNOCENTI Dominique, Mademoiselle JARILLOT Emilie a donné pouvoir à Monsieur MOULIN René, Madame LOPEZ Jessica a donné pouvoir à Madame COUDERC VALLET Jocelyne, Monsieur MARINARI Michel a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis LEPIAN, Monsieur RICHARD Christian a donné pouvoir à Monsieur Serge PAULEAU.

SECRETAIRE : Monsieur René MOULIN.

Après avoir procédé à l'appel et vérifié que le quorum était atteint, Monsieur LEPIAN Jean-Louis, Maire, ouvre la séance à 18h30.
Monsieur René MOULIN est désigné comme secrétaire de séance.

1. INFORMATIONS :

- Changement de DGS pour perte de confiance
- Ajout de 3 délibérations à l'ordre du jour : n°47, 48 et 49/2016.

2. DELIBERATIONS :

- **44/2016 : approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2016**

Adoptée à l'unanimité.

- **45/2016 : prise en charge des frais de formation d'un agent au CNED.**

Rapporteur : Jocelyne VALLET

Un rédacteur, affecté au service urbanisme, souhaite suivre la préparation au concours d'attaché territorial interne – 3^{ème} voie, par le biais de cours par correspondance dispensés par le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance),

Le coût de cette formation s'élève à un montant de 705 euros pour une durée d'un an.

Cette somme peut être prise en charge par la collectivité sur le budget 2016,

Il est proposé au Conseil

- De prendre en charge les frais de cette formation à hauteur de 705 euros dont la dépense est prévue au budget 2016
- D'habiliter Monsieur le Maire à signer la convention de formation avec le CNED.

Adoptée à l'unanimité.

- **46/2016 : demande de subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique dans le cadre du Fonds Départemental pour la mise en œuvre du plan « Energie Climat »**

Rapporteur : Serge PAULEAU

Dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de gaz à effet de serre, l'Etat a inscrit comme prioritaire le développement des véhicules électriques. La commune s'est déjà dotée de deux véhicules de ce type. Les services techniques ayant besoin d'un véhicule utilitaire supplémentaire, le choix s'est porté sur un véhicule électrique RENAULT KANGOO ZE.

La commune de Plan d'Orgon a un réel besoin de subventions pour acquérir ce véhicule.

Or, dans le cadre du Fonds départemental pour la mise en œuvre du plan « Energie Climat », le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône accorde un soutien aux communes.

Il est proposé au Conseil

1. **De solliciter**, pour l'année 2016, le soutien du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre du Fonds départemental pour la mise en œuvre du plan « Energie Climat » pour le projet suivant :
 - Achat d'un véhicule électrique RENAULT KANGOO ZE destiné aux services techniques pour un montant estimatif de 13 237.70 € HT financé comme suit :
 - autofinancement de la commune : 2 647.54 € HT
 - participation de la communauté d'agglomération : 2 647.54 € HT
 - subvention du Conseil Départemental : 7 942.62 € HT
2. **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité.

- **47/2016 : tableau des effectifs – Création de poste**

Rapporteur : Jocelyne VALLET

Il est nécessaire de créer un poste d'attaché territorial principal titulaire à temps complet.

Il est proposé au Conseil

1. **D'adopter** la création de l'emploi ainsi proposée :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois créés
Attaché	Attaché territorial principal	1

2. **De prévoir** les crédits sur l'exercice budgétaire en cours.

Adoptée à l'unanimité.

- **48/2016 : rectification délibération n°22/2016**

Rapporteur : Jean-Louis LEPIAN

Une erreur matérielle a été faite dans la délibération n°22/2016 du conseil municipal en date du 11 avril 2016 concernant le montant du résultat de clôture de la section d'investissement, qui est de **1 776 747,99 €** et non de 2 578 701,58 €.

Il est proposé au Conseil

1. **d'annuler** la délibération n°22/2016 et de la remplacer par la présente
2. **de reprendre** le résultat de clôture de la section d'investissement, d'un montant de 1 776 747,99 € au compte R 001 au lieu de 2 578 701,58 €,

3. **d'affecter** le résultat de l'exercice 2015 au BP 2016, section de fonctionnement, ainsi :
- 1 040 000 € au 1068, excédent de fonctionnement capitalisé
 - 1 007 390.44 €, le solde du résultat 2015 en « report à nouveau », compte R 002

Adoptée à l'unanimité.

- **49/2016 : demande de subvention de proximité au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour l'édification d'une sculpture sur le rond-point départemental route de Cabannes.**

Rapporteur : Serge PAULEAU

En raison de la création d'un rond-point par le Conseil Départemental route de Cabannes, la commune souhaite l'aménager en y édifiant une sculpture symbolisant le passé agricole du village.

Il est proposé au Conseil

1. **de solliciter**, pour l'année 2016, le soutien du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide aux travaux de proximité, pour le projet suivant :
 - Edification d'une sculpture en marbre sur un rond-point départemental pour un montant estimatif de 78 741.58 € HT financé comme suit :
 - autofinancement de la commune : 18 741.58 € HT
 - subvention du Conseil Départemental : 60 000.00 € HT
2. **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Adoptée à la majorité : 1 voix contre.

QUESTIONS DIVERSES :

Jury d'assises : Il doit être procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, du jury d'assises.

La liste préparatoire doit comprendre trois fois plus de noms que de jurés attribués à la circonscription, soit 9 personnes pour Plan d'Orgon.

9 personnes sont tirées au sort à partir de la liste électorale.

La séance est levée à 19h15.

Le secrétaire de séance,
René MOULIN



